



CBD



Convention sur la diversité biologique

PREMIÈRE RÉUNION SUR LA MISE EN ŒUVRE
DU PLAN D'ACTION SUR LES
GOUVERNEMENTS INFRANATIONAUX, LES
VILLES ET LES AUTRES AUTORITÉS
LOCALES POUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Montpellier, France, 17-19 janvier 2011

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/IPA-SNGCOLA-1/2
25 février 2011

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT FINAL

I. INTRODUCTION

1. Suite à l'adoption, au Sommet de Nagoya sur la biodiversité en octobre 2010, d'un plan d'action visant à impliquer les gouvernements infranationaux et locaux dans la mise en œuvre du nouveau Plan stratégique sur une période de dix ans de la Convention sur la diversité biologique, la première réunion sur la mise en œuvre du plan d'action sur les gouvernements infranationaux, les villes et les autres autorités locales pour la diversité biologique¹ a été tenue à la *Maison des Relations Internationales* dans la ville de Montpellier, en France, du 17 au 19 janvier 2011, sur invitation de la Ville de Montpellier et du Gouvernement de la France. La réunion visait à :

(a) Informer sur la mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et le Plan d'action sur les gouvernements infranationaux, les villes et les autres autorités locales pour la diversité biologique;

(b) Conseiller sur les préparatifs du deuxième sommet sur les autorités locales et la biodiversité tenu conjointement avec le segment de haut niveau de la onzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique en Inde, en octobre 2012;

(c) Définir la contribution de chacun à l'évaluation des liens et des opportunités entre l'urbanisation et la biodiversité (basée sur la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique) devant être présentée au deuxième sommet sur les autorités locales et la biodiversité au cours de la onzième réunion de la Conférence des Parties.

2. Trente-huit participants ont assisté à la réunion, représentant plus de 2 100 villes et régions par l'entremise de réseaux, incluant : le programme d'Action locale sur la biodiversité (ALB) des Gouvernements locaux pour la durabilité (ICLEI); le Réseau de gouvernement régionaux pour le développement durable (nrg4SD); le Comité des Régions de l'UE; et les associations des maires de grandes villes et de régions de France; ainsi que les gouvernements de la France, du Brésil, de la Suède, du Portugal, de Singapour et de l'Afrique du Sud; des agences internationales telles que l'ONU-

¹ Décision X/22, annexe.

HABITAT et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN); des instituts de recherches de pointe telles que le Stockholm Resilience Center; et des villes telles que Mexico, Montréal, Bonn et Curitiba. Une liste de participants est disponible tel qu'indiqué en annexe II. L'interprétation simultanée français-anglais était disponible tout au cours de la réunion.

POINT 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION, QUESTIONS D'ORGANISATION ET REVUE DES OBJECTIFS DE LA RÉUNION

1.1. Élection du bureau

3. Le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et le gouvernement municipal de Montpellier ont coprésidé la réunion. Débutant à 9:40 a.m., les déclarations d'ouverture ont été offertes par la Mairesse Hélène Mandroux de Montpellier, M. Jean-Pierre Thébault (Ambassadeur français pour l'environnement), et M. Ahmed Djoghlaf, Secrétaire exécutif de la Convention, suivies d'une présentation principale par M. Jacques Weber, anthropologue et urbaniste au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), sur le besoin de ramener la nature dans nos villes. La Mairesse Mandroux a accueilli tous les participants, a exprimé son engagement envers la mise en œuvre des accords adoptés à Nagoya en octobre 2010, a reconnu que la mobilisation des citoyens de Montpellier est un facteur clé du succès de son programme sur la biodiversité, et a remercié le Gouvernement de la France pour son soutien à l'atelier. Elle a de plus souligné la contribution des institutions scientifiques de Montpellier, renommées mondialement, pour avoir fait de la ville une référence mondiale, et a réitéré son support aux résultats de la réunion.

4. M. Ahmed Djoghlaf, Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique, a mentionné l'adoption par la Conférence des Parties à la Convention de la décision X/22, incluant un Plan d'action pour les Parties sur l'engagement des autorités infranationales et locales, comme la pierre angulaire menant à cette réunion historique à Montpellier. Il a reconnu le leadership de Montpellier et de la France dans la tenue de l'événement et, étant donné la longue tradition de médecine de la ville, a souligné les liens entre la biodiversité urbaine et la santé de ses citoyens. Il a remercié les maires de Montréal, Bonn, Nagoya et Curitiba pour leur rôle de pionniers dans l'établissement de l'initiative de la Convention sur la diversité biologique sur l'urbanisation et la biodiversité, et a salué l'intérêt de la Mairesse de Montpellier à vouloir joindre ces leaders. Il a invité la mairesse à jouer un rôle de catalyseur dans la promotion régionale et infranationale de la mise en œuvre des résultats de Nagoya autour du bassin méditerranéen, et a remercié tous les résidents de Montpellier ainsi que son gouvernement municipal pour leur accueil chaleureux de tous les participants.

5. L'Ambassadeur Thébault de la France a réitéré l'engagement du gouvernement français en soutien à la décision X/22 et a accueilli la proclamation récente de l'Assemblée générale des Nations Unies, de faire de 2011-2020 la Décennie internationale sur la biodiversité, permettant de tirer profit des excellents résultats de l'Année internationale de la biodiversité (AIB) en 2010. En rappelant le rôle clé de la prochaine réunion de Rio + 20, il a réaffirmé le soutien de la France à la mobilisation des autorités infranationales et locales autour de la décision X/22. Sur une planète de plus en plus urbaine, il a souligné le rôle de la coopération décentralisée sur la biodiversité et a exprimé sa fierté par rapport au niveau et à l'efficacité de la coopération entre les régions et villes françaises et leurs villes jumelles respectives ainsi que leurs partenaires internationaux.

6. Le discours de M. Weber a souligné le besoin d'un nouveau paradigme dans l'aménagement urbain, « de l'ordre d'un jardin européen à l'harmonie révélée dans l'ordre caché de la nature », ramenant la nature dans la planification urbaine, la gestion et les opérations municipales. À l'égard du rôle critique joué par la biodiversité dans les services écosystémiques tels que l'approvisionnement en eau, il a comparé le fameux cas des Catskills/NY avec les meilleures pratiques de Munich en gestion forestière dans les bassins versants, « l'eau la moins chère d'Europe ». Sa présentation a aussi identifié certaines

mesures d'incitations négatives entravant présentement la sage gestion de la biodiversité dans le contexte urbain. Les réponses à la crise mondiale des ressources et aux défis locaux peuvent être trouvées dans les interactions et les liens de dépendance entre les villes, la biodiversité et les services écosystémiques, qui sont essentiels à la qualité de vie de chaque citoyen de la ville. La présentation de M. Weber est disponible sur le site Web de l'événement (voir annexe II).

1.2. Adoption de l'ordre du jour

7. L'ordre du jour provisoire (UNEP/CBD/IPA-SNGCOLA-1/1) a été adopté tel que proposé. Un résumé du programme est disponible en annexe I, et une liste des participants est disponible au <http://www.cbd.int/authorities/importantevents/>.

1.3. Organisation des travaux

8. La méthodologie de l'atelier a été basée sur des outils d'enquête collaborative. La méthodologie de planification participative conçue pour l'événement comprenait :

(a) Un remue-méninges général sur les **objectifs et les thèmes** au point 2 (subdivisés en 5 catégories, soient : (i) **Coopération/Solidarité/Redistribution**; (ii) **Planification/Cohérence**; (iii) **Gouvernance**; (iv) **Évaluation/Suivi**; et (v) **Communications/Sensibilisation**). Les résultats sont disponibles sous forme de photos au <http://www.cbd.int/authorities/importantevents/>, sous leurs noms de catégories respectifs et le chiffre 1.

(b) Un remue-méninges sur les **étapes importantes, les lignes de travail et les activités** possibles devant traiter de tous les objectifs, regroupées sous les 5 catégories susmentionnées et présentées en tant que feuille de route en vue de la onzième réunion de la Conférence des Parties et au-delà (point 3 de l'ordre du jour), et disponible sous forme de photos sur le site Web ci-dessus, sous les noms respectifs des catégories et le chiffre 2. Dans certains cas, étant donné l'utilisation de la méthode du Carrousel romain (petits groupes de messagers), une troisième version a aussi été produite (disponible sous forme de photos avec le nom de la catégorie et le chiffre 3).

(c) Un « marché des projets » innovateur durant lequel les participants ont identifié et engagé la conversation avec d'autres partenaires et ont généré des projets potentiels. Basé sur le concept « d'échange de marché », l'objectif de cette session était de définir des **projets concrets devant être suivis dans le cadre des activités du Partenariat mondial**. Les grandes lignes des projets résultants sont énumérées au point 3; les photos des affiches « demande et offre » sont disponibles au <http://www.cbd.int/authorities/importantevents/> et des copies des projets ont été données aux participants pour leur développement.

(d) Une discussion sur les futurs **efforts de coordination** en vue de la mise en œuvre du Plan d'action et les **structures de gouvernance** reliées, telles que le Partenariat mondial et le Comité consultatif des villes. Les résultats sont énumérés au point 3.

Les tableaux et autres représentations graphiques des résultats des exercices « nuage d'idées » et « marché des projets » sont disponibles en annexes III et IV.

POINT 2. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION SUR LES GOUVERNEMENTS INFRANATIONAUX, LES VILLES ET LES AUTRES AUTORITÉS LOCALES POUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

9. Une présentation a été donnée par le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique sur le Plan d'action sur les gouvernements infranationaux, les villes et les autres autorités locales pour la

/...

diversité biologique et sur son lien avec le Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique (voir les présentations au <http://www.cbd.int/authorities/importantevents/>). Les participants se sont rassemblés en 5 petits groupes afin d'identifier une série de thèmes pertinents et d'objectifs atteignables d'ici les deux prochaines années.

10. En soirée, et tirant avantage de la communauté scientifique renommée de Montpellier, une réception au Château Gramond a pu fournir une opportunité additionnelle d'échanger avec les institutions de pointe de la ville.

POINT 3. FEUILLE DE ROUTE EN VUE DE LA ONZIÈME RÉUNION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES

11. Les étapes importantes, les activités et les résultats escomptés devant être présentés à la onzième réunion de la Conférence des Parties en Inde, en 2012, ainsi que les activités spécifiques qui se tiendront en 2011-2012, ont été abordés. Plus de 15 projets concrets ont été avancés, incluant le développement d'une évaluation des liens et des opportunités entre l'urbanisation et la biodiversité (ou les « Perspectives mondiales de la diversité biologique au niveau local »), la promotion et la planification de projets de coopération décentralisée sur la biodiversité, la désignation de points focaux infranationaux pour la Convention, et des projets de sensibilisation pour les résidents urbains en lien avec la Décennie des Nations Unies sur la biodiversité 2011-2020, nouvellement adoptée. Un autre programme pertinent cible l'utilisation de l'Indice de biodiversité des villes de Singapour, un indice d'auto-évaluation mis à l'essai par 35 villes autour du globe y compris Montpellier, et conçu pour mesurer la biodiversité locale et la gouvernance de ses services écosystémiques.

12. Chaque projet a été affiné en utilisant la méthode du Carrousel romain : des porte-paroles sélectionnés ont présenté les résultats de leur groupe à tous les autres participants afin d'obtenir leurs impressions, qu'ils ont ensuite rapportées à leur groupe original. De plus, plusieurs activités de suivi ont été proposées pour traiter des composantes spécifiques de la stratégie. À part l'atelier ICLEI-ALB en février en Afrique du Sud, des réunions spéciales ont été déterminées afin d'engager davantage les villes et régions françaises, ainsi que les villes et les Parties autour du bassin méditerranéen. La ville de Bonn a annoncé son intention d'accueillir une réunion de Comité consultatif des villes tôt en septembre, et a sollicité les suggestions et commentaires relatifs à son ordre du jour et ses objectifs.

Liste de projet (Le Secrétariat demandera des mises à jour en octobre 2011):

(a) Générer au moins 3 projets de moyenne envergure afin d'accroître l'adhésion des villes de pays en développement au ICLEI-ALB et aux Gouvernements nationaux et régionaux pour le développement durable (nrg4SD) (SCDB, ICLEI-ALB, nrg4SD, UICN), avec des thèmes tels que :

- (i) Villes dans les zones de grande diversité biologique/Projet BiodiverCité (coopération inter-municipale entre les plus petites villes dans la forêt tropicale amazonienne, mobilisation de grandes villes dans les écosystèmes dangereusement menacés)
- (ii) Promotion de la gestion des bassins versants par les forêts urbaines et mise en œuvre du programme de travail sur la biodiversité des eaux continentales de la Convention sur la diversité biologique – liens avec la Convention de Ramsar sur les zones humides
- (iii) Utilisation durable de la biodiversité dans le contexte urbain (agriculture urbaine, gestion des ressources côtières et des pêches, etc.)

- (iv) Liens entre les changements climatiques et la biodiversité dans le contexte urbain (transports, réseaux d'aires protégées résilientes, promotion de l'énergie et de l'économie vertes)
- (v) Santé et biodiversité : promouvoir l'utilisation active des zones vertes et des parcs, du jardinage urbain, promouvoir les services d'épuration, restaurer des habitats (voir para. 12 (c)).
- (b) Échange d'expériences entre les trois villes pilotes du Sud et afin de devenir un partenaire de l'initiative Action locale pour la biodiversité de ICLEI/UICN;
- (c) Expériences de mise en œuvre des indicateurs de bien-être reliés à la nature (sensibilisation des entreprises, des décideurs politiques, et parties prenantes). Établissement de rapport sur les indicateurs, avec des lignes directrices et des trousseaux d'information sur leur utilisation (nrg4SD, Naturparif, Montpellier, Plante et Cité);
- (d) Réunion des communautés francophones engagées dans la biodiversité : échanges de plans d'action liés à la biodiversité et aux expériences. Les résultats seront présentés à la onzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (Paris, Montréal, Montpellier, Naturparif);
- (e) Assurer la participation des autorités infranationales et locales, selon qu'il convient, dans la série d'ateliers à venir sur la révision des Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) mise de l'avant par le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique avec le soutien de fonds japonais découlant des décisions de la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (nrg4SD, ICLEI-ALB, associations de villes et de régions, SCDB);
- (f) Travailler avec les Parties volontaires à la Convention sur la diversité biologique à identifier les points focaux infranationaux (États, provinces, villes, etc.) responsables de soutenir les Points focaux nationaux dans la mise en œuvre de la décision X/22 (ICLEI-ALB, Comité consultatif des villes);
- (g) Assurer que les réseaux d'autorités infranationales et locales soient informés du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique, et des protocoles APA et autres. Des brochures/bulletins seront produits et distribués (nrg4SD, ICLEI-ALB, associations des maires de grandes villes de France, UICN France, association de régions de France, Comité des Régions de l'UE);
- (h) Ateliers régionaux de formation en Amérique latine afin d'améliorer la compréhension, la sensibilisation et les implications du Plan d'action (Curitiba, nrg4SD);
- (i) Traduction des trois publications pertinentes (Manuel ICLEI, Lignes directrices ONU-HABITAT/SCDB, article politique de l'UNU/IAS) dans toutes les langues des Nations Unies (SCDB, ICLEI-ALB, UICN, nrg4SD, autres);
- (j) Réunion de groupes d'experts et production d'un compendium de pratiques de planification/mobilité qui soutiennent la biodiversité aux niveaux infranationaux et régionaux. Mise en œuvre de l'approche écosystémique et de la gestion du paysage, production d'un compendium (nrg4SD, ONU-HABITAT);
- (k) Rapport d'évaluation pour la onzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (paragraphe 6 de la décision X/23). Produire l'évaluation semblable aux Perspectives de la diversité biologique 3 (GBO-3) sur les liens entre l'urbanisation et la biodiversité, particulièrement en utilisant les résultats successifs du banc d'essai de l'Indice de

biodiversité des villes de Singapour (SRC, Singapour, SCDB, ONU-HABITAT, ICLEI-ALB, nrg4SD, UICN, Natureparif, Lisbonne, Équipe spéciale sur l'Indice de biodiversité des villes (IBV));

(l) Promouvoir le renforcement des capacités des autorités infranationales et locales, ainsi que des responsables politiques mandatés à les soutenir, à l'égard de l'utilisation de l'Indice de biodiversité des villes de Singapour en tant qu'outil de planification et de gestion (SCDB, CUGE/NPBoards Singapour, SRC, Conseil consultatif technique de l'IBV);

(m) Essai et ajustement de l'IBV pour les gouvernements infranationaux et les gouvernements locaux en France (régions et départements, UICN France/Conseil consultatif technique de l'IBV). Préparation des : (i) Troisième Conférence URBIO, (ii) Deuxième sommet sur les villes et la biodiversité, et (iii) Premier sommet des régions et gouvernements infranationaux, qui seront tous liés par des éléments communs – ce dernier devant être tenu en octobre 2012 en Inde en collaboration avec le segment de haut niveau de la onzième réunion de la Conférence des Parties (SCDB, Réseau URBIO, ONU-HABITAT, ICLEI-ALB, nrg4SD, autres participants au Partenariat mondial);

(n) Organiser une conférence liée au Prix biodiversité des capitales européennes au siège du Comité des Régions de l'UE, à Bruxelles. Sensibiliser sur les meilleures pratiques sur la biodiversité et sur le prix lui-même (CdR, Naturparif, Deutsche Umwelthilfe, UICN);

(o) Améliorer la compréhension des valeurs de la biodiversité des responsables politiques infranationaux et locaux, en tant qu'approche complémentaire :

- (i) Explorer la possibilité de tenir des séminaires pour la familiarisation des membres du Comité des Régions de l'UE avec l'EEB (CdR de l'UE, UICN);
- (ii) Séminaire pour familiariser les participants avec les recommandations de l'EEB pour les administrateurs locaux (Naturparif, UICN);
- (iii) Test de l'approche EEB et application d'une méthodologie pour la Région du centre en France (UICN France, Centre Région);
- (iv) UICN France planifie de produire une brochure de diffusion afin d'expliquer l'EEB aux autorités locales.

(p) Publication de lignes directrices/trousse d'information sur les meilleures pratiques sur l'urbanisation et la biodiversité pour les Parties à la Convention sur la diversité biologique dans le cadre des activités du programme de la CDB sur la biodiversité au service du développement et de la lutte contre la pauvreté (en se basant sur les publications précédentes, suivant les modèles disponibles au <http://www.cbd.int/development/training/guides/>) : SCDB (production et impression), ICLEI-ALB (Cas, soutien technique), SRC (avis scientifique);

(q) Échange d'expériences et de documents sur l'acquisition publique favorable à la biodiversité (Bonn, Curitiba/ICLEI);

(r) Cartographier la coopération décentralisée sur la biodiversité : développer une plateforme Web interactive pour faire la carte de la coopération décentralisée sur la biodiversité et identifier les opportunités et les meilleures pratiques. La carte pourrait également être reliée à un mécanisme spécifique de financement (voir LifeWeb ci-dessous). Des composantes spécifiques aux connaissances traditionnelles et aux communautés autochtones et locales peuvent également être considérées (ICLEI, SCDB). Ce projet peut aussi être lié au point suivant;

(s) Augmenter/améliorer les réseaux d'aires protégées et de corridors de conservation au niveau local en soutien au Programme de travail de la CDB sur les aires protégées (PdTAP). Développer un portail pour la coopération décentralisée au sein de l'initiative LifeWeb en vertu de la Convention sur la diversité biologique (composante « infranationale/locale/décentralisée » de la plateforme LifeWeb existante de la Convention sur la diversité biologique), tandis que des associations sont mises de l'avant entre des partenaires de coopération infranationale et locale dans le but d'établir et d'améliorer les réseaux de zones d'intérêt particulier pour la biodiversité *in situ* et en lien avec les décisions de la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique. Le SCDB prépare des projets de lettres à être envoyées aux partenaires infranationaux et locaux, donateurs et bénéficiaires. Mobiliser des fonds de contrepartie, ex. avec le Programme de microfinancement du PNUD (LifeWeb du SCDB, ICLEI-ALB, nrg4SD, associations de maires et de régions de France, autres réseaux);

(t) Meilleures pratiques sur la biodiversité au niveau infranational et au niveau local :

- (i) Identifier et propager les connaissances sur la biodiversité et leurs applications dans les cas pratiques (Publication – Naturparif, Lisboa e-Nova, Plante et Cité, Montpellier, Curitiba);
- (ii) Promouvoir l'aperçu général de l'implication des autorités locales dans la biodiversité en France métropolitaine (Publication 2010 : UICN France);
- (iii) Promouvoir les Stratégies et plans d'actions locaux pour la biodiversité (SPALB) en France métropolitaine (Publication 2011 : UICN France);

(u) Afrique du Sud :

- (i) Initiatives de renforcement des capacités pour les élus et les praticiens (DAE, ICLEI, SANBI, SCDB, SALGA, GOGTA, UICN). Implications de l'adoption de la décision X/23, possibilités de SPANB/SPALB intégrés;
- (ii) Programme municipal national : Projet de cadre de travail pour un plan gouvernemental de mise en œuvre nationale et locale afin de fournir un soutien aux gouvernements locaux et d'intégrer la gestion et les objectifs de la biodiversité dans la planification municipale (DAE sud africain, FEM, SCDB, PNUD);

(v) Programme d'échange d'expositions nature : Partager des expositions dans les parcs et sensibiliser à propos de la biodiversité (Montréal, Montpellier, Paris, Mexico, Singapour, Curitiba, Bonn, Lisbonne, Naturparif, UICN);

(w) Mise en œuvre de l'approche écosystémique dans le paysage urbain : ateliers de formation sur la plateforme URBIS (ICLEI, UICN, SRC and Montréal);

(x) Partenariat institutionnel ICLEI-UICN : Renforcer les capacités et mobiliser des ressources pour des projets communs, et renforcer le Programme de travail conjoint et le Mémorandum d'accord (MDA) existant à la lumière du Plan d'action (ICLEI-ALB, UICN).

Gouvernance: comment assurer la mise en œuvre réussie du Plan d'action sur les gouvernements infranationaux, les villes et les autres autorités locales

13. Le Secrétariat a présenté la structure de gouvernance actuelle telle que proposée par la décision X/23. La responsabilité première pour la mise en œuvre de ce Plan (contribuer au Plan stratégique en général) repose sur les Parties à la Convention sur la diversité biologique (gouvernements nationaux).

Tous les participants, associations et organisations internationales collaborent ouvertement par le Partenariat mondial (qui, étant donné la portée plus large, est susceptible de passer de « Villes et biodiversité » à « Partenariat mondial sur l'action infranationale et locale sur la biodiversité »), sans exigences d'adhésion autres que de fournir le temps, les ressources et les efforts appropriés. Un Comité consultatif spécial de villes travaille déjà efficacement depuis quatre ans. Au cours des discussions, les points suivants ont été soulevés :

(a) Le niveau infranational est essentiel à l'approche écosystémique, à la gestion des bassins versants, et aux mosaïques de gestion des terres. Les gouvernements infranationaux (GIN) sont également perçus comme des acteurs clés dans la mise en œuvre infranationale des SPANB, la coopération décentralisée, le soutien aux villes et aux autres autorités locales (VAL) et le renforcement des capacités au niveau du paysage. Étant donné les mandats distincts, la mise en place d'un comité consultatif sur les gouvernements infranationaux a été recommandée;

(b) Bien que les GIN et les VAL possèdent effectivement des mandats et des niveaux d'influence différents, le besoin d'éviter la duplication des efforts, la compétition et le manque de coordination entre les deux Comités consultatifs est crucial;

(c) Tandis que les GIN et les VAL planifient des événements distincts à la onzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique en Inde, les événements devraient également inclure des sessions communes ciblant les thèmes transectoriels (l'eau, les changements climatiques, la gestion des terres, le développement et d'autres OMD, etc.);

(d) Tel que défini dans la décision X/22, après une période d'essai, le Secrétaire exécutif rendra compte aux Parties à la onzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique de la stratégie de mise en œuvre du Plan, et proposera des recommandations tel que nécessaire. Une évaluation des besoins de la part des Parties à la Convention sur le diversité biologique (par le biais d'une notification) pourrait contribuer à ce processus;

(e) Les initiatives des autres catégories d'autorités infranationales et locales (particulièrement les villes rurales et les collectivités d'outre-mer) pourraient nécessiter des systèmes de coordination à une date ultérieure.

14. D'autres conclusions de cette session comprenaient :

(a) Le Partenariat mondial demeure une plateforme ouverte et informelle de façon permanente, coordonnée par le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique;

(b) Le Comité consultatif (Maires de Montréal, Nagoya, Curitiba et Bonn) est maintenant élargi et comprend Montpellier et Mexico. Des lettres d'invitation seront envoyées par le Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique;

(c) Un Comité consultatif spécifique sera mis en place pour les gouvernements infranationaux, comprenant possiblement les gouvernements de Paraná, Québec, Aichi/Ishikawa, Victoria/Australie, Bruxelles, Uppsala, Rhénanie-du-Nord/Westphalie et autres. Le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, en consultation avec d'autres participants du Partenariat mondial, proposera une structure, un mandat et une composition initiale pour les commentaires du groupe.

POINT 4. CÉLÉBRATIONS DE LA DÉCENNIE DES NATIONS UNIES SUR LA BIODIVERSITÉ

15. Une brève présentation a été donnée par le Secrétariat sur les initiatives de la Décennie des Nations Unies sur la biodiversité 2011-2020, *La Vague verte* et les « 1000 jours pour la planète ». Les

participants ont été informés des activités proposées par le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et les agences partenaires, et quelques exemples supplémentaires sur la manière dont les autorités locales peuvent s'engager ont aussi été donnés.

POINT 5. AUTRES QUESTIONS

16. De courtes mises à jour ont été offertes par les représentants du programme d’Action locale pour la biodiversité d’ICLEI : Mme Kobie Brand, sur le statut et l’évolution du programme, et Mme Wendy Yap (Singapour), sur le statut des essais de l’Indice de biodiversité des villes.

17. Aucun autre enjeu n’a été soulevé.

POINT 6. CLÔTURE DE LA RÉUNION

18. À la clôture de l’événement, la Mairesse Mandroux a accepté l’invitation à devenir membre du Comité consultatif de la CDB sur les villes et la biodiversité, rejoignant les Maires Tremblay de Montréal, Ducci de Curitiba, Nimptsch de Bonn et Kawamura de Nagoya. Les gouvernements du Brésil et de Singapour ont exprimé leur satisfaction à l’égard des résultats de l’événement, et des mots de clôture ont été offerts par la Mairesse Mandroux et M. Oliver Hillel, au nom du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique.

19. Après les échanges coutumiers, la réunion a été clôturée à midi 12:00 le 19 janvier 2011. Une conférence de presse a suivi, ainsi qu’une activité de *La Vague verte* durant laquelle des espèces locales d’arbres ont été plantées sur un site de développement nouvellement conçu. Quelques participants ont ensuite visité la Serre amazonienne à proximité du Jardin zoologique de la ville.

20. Une évaluation a été distribuée, avec les résultats suivants (0-pire; 5-meilleur) :

- Contenu de l’atelier : 4.6
- Conception de l’atelier : 3.8
- Facilitation : 4.9
- Résultats : 4.2
- Exécution : 4.4

Commentaires :

- Davantage de contenu/contenu vidéo dans l’atelier
- Plus d’emphase sur le Plan d’action
- Meilleure discussion sur le financement de projets
- Excellente atmosphère!
- Fournir de meilleures informations avant l’atelier (++)
- Meilleure équilibre géographique parmi les participants (peu de représentants de l’Asie et du Pacifique)
- Davantage d’information scientifique/justification des lignes d’action
- Objectifs plus spécifiques, plus d’explications sur les catégories utilisées
- Plus de représentants de gouvernements infranationaux
- Plus d’emphase sur les meilleures pratiques dans le prochain événement

Annexe 1

PROGRAMME DE TRAVAIL FINAL

17 janvier 2011		
9-10 a.m.	Mot d'ouverture	France, Montpellier Secrétariat de la CDB
10-10.30 a.m.	Pause café	
10.30 a.m.- 12:30 p.m.	Revue des objectifs	Facilité par le Secrétariat de la CDB
12.30-1.30 p.m.	Buffet	
1.30-2.30 p.m.	Mise en œuvre du Plan d'action sur les gouvernements infranationaux, les villes et les autres autorités locales pour la diversité biologique	Facilité par le Secrétariat de la CDB
2.30-3.15 p.m.	La feuille de route en vue de la onzième réunion de la Conférence des Parties	Facilité par le Secrétariat de la CDB
3.15-3.45 p.m.	Pause café	
3.45 -5.30 p.m.	La feuille de route en vue de la onzième réunion de la Conférence des Parties (suite)	Les groupes se rapporteront à la plénière
7 p.m.	Réception cocktail par la Ville de Montpellier	
18 janvier 2011		
9-10 a.m.	Résumé de la journée précédente et contributions/commentaires additionnels	Président et facilitateurs
10-10.30 a.m.	Pause café	
10.30- 12.30	« La feuille de route vers la CdP 11 » (3)	Facilité par le Secrétariat de la CDB
12.30-2 p.m.	Lunch- Buffet	
2- 3.15 p.m.	« La feuille de route vers la CdP 11 » (4)	Facilité par le Secrétariat de la CDB
3.15-3.45 p.m.	Pause café	
3.45 -5 p.m.	Autres questions	Facilité par le Secrétariat de la CDB
6 p.m.	Réception cocktail	
19 janvier 2011		
9-10 a.m.	Présentation des résultats finaux, gouvernance et célébration de la Décennie des Nations Unies pour la biodiversité	Président/Participants
10-10.30 a.m.	Mots de clôture	
10.45-12 a.m.	Conférence de presse et activité de <i>La Vague verte</i>	
Après-midi	Excursion Serre amazonienne	

Annexe II

LISTE DES RESSOURCES ADDITIONNELLES

L'information suivante est disponible sur le site Web de la CDB (<http://www.cbd.int/authorities/importantevents/>) :

- Liste des participants (numérisée)
- Présentations (Didier Babin, Jacques Weber, Oliver Hillel, OH/Décennie NU)
- Description de tous les objectifs, regroupement des thèmes, nuages d'idées (demande et offre)
- Description des présentateurs et des participants à l'atelier

Autres ressources disponibles (sur demande adressée au Secrétariat) :

- Tous les documents et messages originaux affichés
- Liste des cartes d'affaires des participants
- Modèles de fiches de projet
- Fiches de projet (copies)

*Annexe III***TABLE DES OFFRES ET DEMANDES**

Demandes	Offres
Soutien au financement pour des projets pilotes dans trois villes (de pays en développement) en partenariat avec ALB	Organiser un atelier sur l'expérience touristique Nature et Culture en 2012
Collaboration avec des organisations intergouvernementales de gouvernements régionaux sur le pilotage de programmes durables pour les modèles/mosaïques de paysage au niveau des villes et des régions	Ateliers de renforcement des capacités au niveau local
Développement de la recherche et des technologies pour la biodiversité urbaine	Participation, à l'Association des Régions de France, d'un point focal sur la biodiversité dans chaque région pour mettre en œuvre les objectifs de Nagoya
Échange d'expositions et de présentations éducatives liées à la biodiversité dans les parcs	Atelier régionaux de formation avec emphase sur l'Amérique latine
Définition des zones biogéographiques afin de déterminer les points focaux régionaux	Centres régionaux d'excellence / biodiversité des villes et urbanisme
Explorer les possibilités pour tenir un événement parallèle sur l'efficacité des ressources, incluant les écosystèmes, au sommet Rio+20 en mai 2011	Mise en œuvre et adaptation de l'IBV aux régions françaises
Organiser des ateliers sur l'approche écosystémique	Appliquer l'approche écosystémique aux paysages urbains
Traduire les publications (ICLEI, URBIO, etc.) en français	Expérimentation sur le thème de la coopération décentralisée mettant l'accent sur la biodiversité en tant que facteur de réduction de la pauvreté
Implication continue des autorités infranationales et locales dans le processus visant à promouvoir, décentraliser et confier des mandats sur la biodiversité au niveau local avec les ressources appropriées	IBV – développer des outils Web interactifs et innovants pour les villes afin de stocker, analyser et visualiser des données IBV
Implication des autorités locales dans les appels de propositions sous les réseaux internationaux de financement	Mettre en place une plateforme d'échange sur la réflexion stratégique de la biodiversité dans les régions
Mobiliser des fonds, adapter et intégrer les fonds existants	Élaborer des lignes directrices pour les stratégies régionales en Europe
	Promouvoir le soutien technique et faciliter l'échange d'expériences entre les trois projets pilotes dans trois villes de pays en développement afin qu'elles deviennent des partenaires ALB

/...

	« Évaluations urbaines » afin de fournir des apports scientifiques à rendre compte à la onzième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, lien avec la PIBSE et GEOBON, afin de développer un cadre de travail à long terme
	Rapport soulignant les efforts des villes sur la biodiversité, par exemple, les efforts basés sur l'expérience IBV
	Conseils sur la façon de soutenir les villes du Sud et la façon de poser sa candidature pour l'initiative LifeWeb
	Conseils sur l'intégration de la biodiversité dans l'acquisition publique
	Développer une plateforme nationale avec de l'information technique sur la biodiversité dans les villes
	Organiser des événements lors de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique afin de promouvoir l'EEB et sa mise en œuvre
	Présentations de la coopération décentralisée des gouvernements locaux/infranationaux sur l'OMD 7 dans le cadre du CdR
	Gestion des espèces envahissantes pour les villes, listes rouges régionales et espèces envahissantes dans les villes
	Programme ALB: Villes dans les zones de grande diversité biologique, BiodiverCité, Réseau ALB, formation pour les leaders locaux
	Remue-méninges sur la coopération décentralisée sur LifeWeb
	Des projets collaboratifs et éducatifs sur la préservation des espèces menacées et la diversité biologique
	Organiser des visites de projets concrets impliquant les citoyens (jardins communautaires, sentiers de la biodiversité)
	Tenir des activités organisées par la Convention sur la diversité biologique, l'ONU-HABITAT, le PNUE sur le Plan d'action pour l'UE
	Partager des expériences dans la mise en œuvre de l'initiative « Capital de la biodiversité » à tous les niveaux
	Partager les expériences de l'agence Natureparif (base et structure financière de la fondation)
	Programme national municipal
	10 villes pilotes pour l'IBV et afin de collaborer à la distribution d'informations et au renforcement des capacités
	Analyser la taxation locale avec des références à la biodiversité
	Brochure sur les meilleures pratiques des villes
	Recueil des initiatives de coopération décentralisée de région à région

	Réunion d'échange entre les villes sur les plans d'action locaux avec l'appui de la Convention sur la diversité biologique
	Partager nos expériences sur la mise en œuvre des indicateurs au niveau infranational
	Représentants/experts du niveau infranational aux ateliers régionaux sur l'examen des plans nationaux
	Des missions de recherche/stage de formation/échange entre les régions
	Communication du Plan d'action (brochure illustrée avec des études de cas), pour les régions afin de comprendre ce que cela signifie pour elles, et afin que les Parties comprennent pourquoi et comment les régions peuvent aider
	Participation des représentants infranationaux dans les délégations nationales pour des travaux conjoints et la préparation de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique

*Annexe IV***NUAGES D'IDÉES***Catégorie : Évaluation/Surveillance*

Thèmes/Objectifs	Résultats/Activités
Évaluation et rapport	Cadre de travail MA – pour une évaluation à long terme
Outils de surveillance	Systèmes d'évaluation et de surveillance
Qualité de l'environnement urbain	L'EEB - développer, tester, mettre en œuvre
SPANB/SPALB	Vue d'ensemble de la biodiversité et de l'urbanisation - à court terme
Services écosystémiques	Évaluation sur les liens et opportunités entre l'urbanisation et la biodiversité (basée sur le GBO-3)
	Indicateurs IBV – développement supplémentaire
	Consolider une seule plateforme d'outils et de meilleures pratiques
	Encourager les Stratégies et plans d'actions infranationaux pour la biodiversité
	Révision et mise en œuvre des SPANB au niveau local
	Promouvoir la recherche et le développement de technologie sur la biodiversité urbaine

Catégorie : Communications/Sensibilisation

Thèmes/Objectifs	Résultats/Activités
Sensibilisation accrue-playoyer-formation	Rejoindre les groupes cibles principaux
Renforcement des capacités de formation	Campagne de sensibilisation sur la biodiversité et les services fournis par les écosystèmes au niveau local
Réseautage	Développement d'outils diffusion et de vulgarisation des connaissances
Créer des expériences dans la nature	Développer des programmes de sensibilisation
Éducation formelle et informelle	Médiateur de la biodiversité
Changement de système	Cours de courte durée pour les maires, les élus et les praticiens sur le Plan
Sensibilisation auprès des décideurs politiques	JIB - des efforts conjoints avec les différentes villes
Information à la population pour une meilleure participation	Réunion avec différentes parties prenantes impliquées dans la conservation de la biodiversité

/...

Engagement du public	Bioblitz
Changement des modes de consommation et de protection	Défis collectifs (jardin 24 heures)
	Excursions dans la nature pour le public et les élus
	Champions locaux (programme pour PME, concours, et journées portes ouvertes)
	Ateliers de communication
	Guide d'information sur les impacts des choix quotidiens

Catégorie : Gouvernance/Participation/Bien-être

Thèmes/Objectifs	Résultats/Activités
Échange d'expériences	Promouvoir une réforme locale et nationale des politiques
Processus participatif pour les politiques	Promouvoir des mandats plus solides pour les GL et les GIN
Mobilisation	Les villes devraient activement faire du « lobbying » auprès de leur Parties et des gouvernements régionaux afin qu'ils prennent des mesures
Meilleures bases pour des politiques publiques informées	Développer des indicateurs pour les « moyens/processus » de mise en œuvre du Plan et non seulement des résultats
Coordination des actions locales, infranationales et nationales	Engager les villes et les GIN dans la préparation de la CdP 11 et de d'autres réunions de la Convention sur la diversité biologique
Implication des GIN et des VAL dans les SPANB	Élargir SVB 2012 aux maires et gouverneurs (GIN)
Politiques et services transectoriels	Promouvoir l'inclusion de la biodiversité dans les forums régionaux/mondiaux (Villes résilientes)
Coopération décentralisée pour le développement	Les villes devraient se servir de la coopération «Ville-Ville » pour promouvoir la biodiversité
Changement de la réglementation (subventions)	Supporter, promouvoir les initiatives ICLEI/UICN/ALB telles que les zones de grande diversité biologique et BiodiverCITÉ
Gouvernance	Élargir les structures existantes, la connaissance et les programmes de travail relatifs au Plan
Sciences citoyennes	Intégrer les trois publications et se baser sur elles (traduction et Web)
Renforcement des capacités	Élaboration par les Parties d'un réseau de correspondants/points focaux sur la biodiversité dans les régions
Motivation des décideurs politiques	Représentation pour les manifestations officielles et les activités en vertu de la Convention sur la diversité biologique
Mesures d'incitation pour intégrer la biodiversité	Reconnaitre et récompenser les efforts
Coopération entre les parties prenantes	Partenariat mondial sur les villes et la biodiversité-plateforme pour la promotion de la coopération et le renforcement du dialogue

/...

Réconciliation	Dialogue entre les gouvernements locaux et infranationaux aux niveaux régional et international
	Augmenter l'implication
	Identifier, renforcer et disséminer des outils, des lignes directrices et des programmes relatifs aux politiques
	Organiser des initiatives de renforcement des capacités pour les autorités locales
	Améliorer la coordination régionale et mondiale et échanger les enseignements tirés
	Coopération décentralisée directe sur la biodiversité et le développement

Catégorie : Coopération/Solidarité/Redistribution

Thèmes/Objectifs	Résultats/Activités
Systèmes de compensation au sein d'un territoire	Stratégies nationales et locales et plans d'action correspondants
La biodiversité qui enrichit les communautés pauvres	Partenariats fondés sur les écosystèmes et au niveau des paysages (corridors et mosaïques d'utilisation durable des terres, niveau transfrontières)
Accès social à la biodiversité	Élaborer une méthodologie Agenda 21 pour la biodiversité, applicable à chaque niveau infranational pour 2012
Solidarité écologique de proximité	Élaborer une carte des activités courantes de coopération décentralisée
Économie et biodiversité	Encourager la prise en compte de la biodiversité (spécialement pour les secteurs du tourisme, de l'agro-foresterie, et de la prévention des risques)
Paiements pour les éco-services	Élaboration par chaque région partenaire d'un projet pour la onzième conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique et soutien à la participation de la région avec laquelle elle coopère
Solidarité, compensation écologique	Expérimenter l'évaluation des services écosystémiques (spécifiquement dans le secteur de l'eau)
Coopération décentralisée	Nouvel accent sur l'écologie solidaire
Coopération de ville à ville, région à région, coopération bilatérale, trilatérale	Organiser des consultations régulières avec les autorités locales
Harmonisation et cohérence	Intégrer la biodiversité dans l'acquisition publique et les investissements sur les infrastructures (politiques/incitations)
Coopération avec les réseaux	Les plans d'actions stratégiques doivent être déclarés à chaque niveau infranational et de façon pluriannuelle
	Nommer des points focaux nationaux et infranationaux pour la Convention sur la diversité biologique (Associations de villes)

/...

Catégorie : Planification/Harmonisation/Cohérence

Thèmes/Objectifs	Résultats/Activités
Coordination améliorée entre les décideurs à chaque niveau administratif	Centre régionaux d'excellence, organisations et bureaux régionaux des Nations Unies
Coordination entre les différents niveaux de gouvernement	Outils, directives et mécanismes financiers novateurs
Coopération décentralisée à l'intérieur du pays	Appliquer l'approche écosystémique et les approches holistiques de gestion du paysage
Nourrir la science dans la politique	Besoin de maintenir la flexibilité
Continuité écologique versus fragmentation	Encourager les centres régionaux d'excellence sur la biodiversité urbaine, le design urbain, la planification et la gestion
Réinsérer la ville dans le tissu vivant	Mise en œuvre du PdTAP (AP locale, corridors, mosaïque d'utilisation des terres, réserves de la biosphère)
Réinsérer l'agriculture dans les villes	Appliquer les méthodes de l'EEB dans le cadre d'une évaluation d'impacts environnementaux
Développement des SPALB	Ateliers régionaux de formation sur la planification de la biodiversité
Structure améliorée de gouvernance à multiples niveaux	Recommandations sur la planification régionale et spatiale qui promeut la biodiversité
Planifier avec toutes les parties prenantes d'un territoire	Documenter les expériences de planification qui décrivent les processus et les enseignements tirés en ce qui a trait à la biodiversité urbaine
Approche intégrée pour la gestion des ressources (ex. : l'eau)	Analyse / évaluation d'impact stratégique (l'impact des politiques locales sur la biodiversité)
Nouveaux modèles de planification et développement	Documenter les concepts spatiaux reliés à la biodiversité urbaine
Développer une vision de la biodiversité pour chaque communauté	
Source de connaissances sur la gestion de la biodiversité urbaine	
Liens entre les changements climatiques et la biodiversité	

/...